



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 189 356
A3

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 86400150.8

(51) Int. Cl.⁴: E 01 C 19/52, B 66 F 9/06

(22) Date de dépôt: 24.01.86

(30) Priorité: 25.01.85 FR 8501035
21.06.85 FR 8509459

(43) Date de publication de la demande: 30.07.86
Bulletin 86/31

(84) Etats contractants désignés: DE GB IT NL

(88) Date de publication différée du rapport de recherche: 08.07.87 Bulletin 87/28

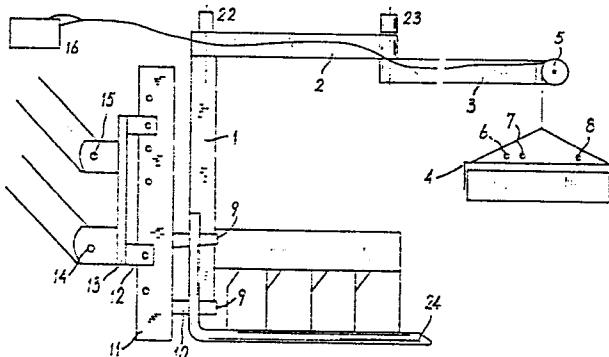
(71) Demandeur: Koehl, Jean-Marie Gérard René, 3, rue Varengue, F-92340 Bourg la Reine (FR)
Demandeur: Koehl, Alain Jean-Paul, 3 rue Varengue, F-92340 Bourg la Reine (FR)
Demandeur: Koehl, François André, 3 rue Varengue, F-92340 Bourg la Reine (FR)

(72) Inventeur: Koehl, Jean-Marie Gérard René, 3, rue Varengue, F-92340 Bourg la Reine (FR)
Inventeur: Koehl, Alain Jean-Paul, 3 rue Varengue, F-92340 Bourg la Reine (FR)
Inventeur: Koehl, François André, 3 rue Varengue, F-92340 Bourg la Reine (FR)

(74) Mandataire: Madeuf, Claude Alexandre Jean et al,
CABINET MADEUF 3, avenue Bugeaud, F-75116 Paris (FR)

(54) Appareil de pose de bordures, pavés autobloquants ou autre.

(57) La présente invention se veut de diminuer et même de supprimer totalement les fatigues en créant un appareil adaptable de manière amovible totale ou partielle sur les engins roulants, de Travaux Publics entre autre, et qui reprend la palette, la transporte le long du tracé de pose, de prélever les bordures une à une et de les mettre en place bout à bout avec la précision et la rapidité requises. Cet objectif est obtenu par association à différents porteurs des fourches (24), un dispositif d'élévation (5) et de répartition, un dispositif de préhension (4) et les commandes (6, 7, 8) situées de préférence sur le dispositif de préhension (4).



EP 0 189 356 A3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0189356

Numéro de la demande

EP 86 40 0150

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
X	DE-A-2 426 713 (FORSCHUNGSGRUPPE FÜR BAUTECHNOLOGIE AG) * En entier *	1-3, 5, 8, 16	E 01 C 19/52 B 66 F 9/06
Y	---	6, 7, 10 , 12-14	
Y	DE-A-2 335 157 (FORSCHUNGSGRUPPE FÜR BAUTECHNOLOGIE AG) * Page 6, ligne 1 - page 7, ligne 15; figures *	6, 12	
A	---	15	
Y	EP-A-0 109 765 (TERRINGTON) * Abrégé *	7	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
Y	US-A-3 415 339 (CLYDE) * Figure 7 *	10	E 01 C B 66 F
A	---	1	
Y	US-A-2 364 493 (ULINSKI) * En entier *	13	
A	---	1, 4.	
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			

Lieu de la recherche
LA HAYE

Date d'achèvement de la recherche
06-04-1987

Examinateur
DIJKSTRA G.

CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES

- X : particulièrement pertinent à lui seul
- Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
- A : arrière-plan technologique
- O : divulgation non-écrite
- P : document intercalaire

T : théorie ou principe à la base de l'invention

E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date

D : cité dans la demande

L : cité pour d'autres raisons

& : membre de la même famille, document correspondant



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0189356

Numéro de la demande

EP 86 40 0150

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			Page 2
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Y	DE-A-3 323 983 (REKERS) * En entier *	14	
A		1, 6, 9, 15	
X	DE-U-8 419 848 (GRÖTZ) * En entier *	1, 6	
X	DE-A-3 109 723 (AUMILLER) * En entier *	1-3, 8, 12	
X	EP-A-0 034 999 (METALLEGER) * En entier *	1	
A		4	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
A	US-A-3 851 777 (DILNY) * En entier *	1, 4	
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 06-04-1987	Examinateur DIJKSTRA G.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention		
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date		
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande		
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons		
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant		